



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le **mardi 27 août 2024** à compter de **18 h 15**, procédant suivant convocation du maire, monsieur Frédéric Galantai.

À laquelle sont présents :

Monsieur Frédéric Galantai, maire  
Monsieur Vincent Noël, conseiller  
Monsieur Patrick Dion, conseiller  
Madame Karine Laroche, conseillère  
Madame Sylvie Major, conseillère  
Madame Julie Simoneau, conseillère  
Madame Paule Fontaine, conseillère  
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Frédéric Galantai.

Sont également présentes :

Madame Nathalie Leclaire, directrice générale  
Maître Karine Patton, greffière

Est absente :

Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère

### ORDRE DU JOUR

1. Période de questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Règlement 1542-E décrétant un emprunt de 1 215 000 \$ pour des services professionnels en lien avec l'élaboration de plans et devis et la surveillance des travaux de reconstruction de la rue Desjardins, la réalisation d'études d'avant-projet pour les travaux de construction d'une nouvelle usine d'épuration des eaux usées et l'élaboration de plans et devis et la surveillance des travaux d'augmentation de la capacité de production de l'usine d'eau potable
4. Vente d'un vêtement de protection individuelle et d'une paire de bottes de combat de pompier
5. Période d'intervention des membres du Conseil
6. Période de questions
7. Levée de la séance



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Aucune question n'est posée.

**2024-08-188**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame Karine Laroche

**APPUYÉ DE :** madame Sylvie Major

et résolu unanimement :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**2024-08-189**

### ADOPTION DU RÈGLEMENT 1542-E DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 215 000 \$ POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC L'ÉLABORATION DE PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA RUE DESJARDINS, LA RÉALISATION D'ÉTUDES D'AVANT-PROJET POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES ET L'ÉLABORATION DE PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION DE L'USINE D'EAU POTABLE

**ATTENDU** la présentation et le dépôt du projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 20 août 2024;

**ATTENDU** l'avis de motion 2024-17 donné lors de la séance ordinaire tenue le 20 août 2024;

**ATTENDU** que le règlement 1542-E décrète une dépense et un emprunt de 1 215 000 \$, pour des services professionnels pour la confection de plans et devis et la surveillance des travaux de reconstruction de la rue Desjardins, la réalisation d'études d'avant-projet pour les travaux de construction d'une nouvelle usine d'épuration des eaux usées et la confection de plans et devis et la surveillance des travaux d'augmentation de la capacité de production de l'usine d'eau potable;

**ATTENDU** que l'emprunt de 1 215 000 \$ est remboursable sur une période de cinq ans;

**ATTENDU** que pour rembourser cet emprunt, il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés à l'intérieur de la zone urbaine de la municipalité, une taxe spéciale basée sur la valeur foncière de ces immeubles, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

**ATTENDU** que l'objet du présent règlement, sa portée, son coût, son mode de financement, de paiement et de remboursement ont été mentionnés à haute voix;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur Patrick Dion  
**APPUYÉ DE** : madame Julie Simoneau  
et résolu unanimement :

**D'ADOPTER** le Règlement 1542-E décrétant un emprunt de 1 215 000 \$ pour des services professionnels en lien avec l'élaboration de plans et devis et la surveillance des travaux de reconstruction de la rue Desjardins, la réalisation d'études d'avant-projet pour les travaux de construction d'une nouvelle usine d'épuration des eaux usées et l'élaboration de plans et devis et la surveillance des travaux d'augmentation de la capacité de production de l'usine d'eau potable.

**ADOPTÉE**

**2024-08-190**

### **VENTE D'UN VÊTEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET D'UNE PAIRE DE BOTTES DE COMBAT DE POMPIER**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : monsieur Denis Girard  
**APPUYÉ DE** : madame Paule Fontaine  
et résolu unanimement :

**D'AUTORISER** la vente d'un vêtement de protection individuelle et d'une paire de bottes de combat de pompier, au montant total de 2 200,00 \$ plus taxes, le cas échéant, à la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE**

### **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du Conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Aucune question n'est posée.



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de La Prairie (Québec)

2024-08-191

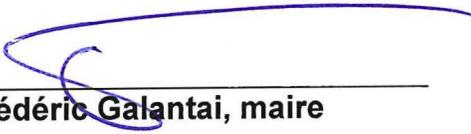
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

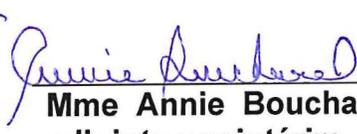
À 18 h 18

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame Paule Fontaine  
**APPUYÉ DE :** madame Sylvie Major  
et résolu unanimement :

**QUE** la séance soit et est levée.

**ADOPTÉE**

  
\_\_\_\_\_  
M. Frédéric Galantai, maire

  
\_\_\_\_\_  
Mme Annie Bouchard, greffière  
adjoite par intérim